

# Le règlement des défis

## Article 1 : La présentation

Ces défis, organisés par le groupe numérique du Val d'Oise sont ouverts à toutes les classes du département du cycle 1 au cycle 3.

## Article 2 : Les objectifs

Relever des défis afin de résoudre une énigme.

## Article 3 : La participation

Pour participer, il faut être une classe de cycle 1, cycle 2 ou cycle 3. L'enseignant de la classe sera le responsable de la participation.

## Article 4 : L'inscription

L'enseignant complètera le formulaire d'inscription en ligne ([lien vers le formulaire](#)) en utilisant son adresse professionnelle académique. Son inscription induit une participation aux 2 défis de l'année en cours.

## Article 5 : Le déroulement du défi

Ces défis se dérouleront sur 2 périodes de l'année (voir le calendrier) avec résolution de l'énigme à l'issue de la 2nd période.

Pour chaque période, les classes doivent relever un défi avec un certain nombre de missions à effectuer en fonction du cycle. A l'issue de cette période, les classes renvoient leurs activités et recevront des indices leur permettant de résoudre l'énigme finale. Ce nombre d'indices dépend des réponses aux missions.

## Article 6 : L'envoi des réponses

Les classes participantes doivent renvoyer leurs réponses à l'adresse:

Pour le cycle 1: deficode95c1@ac-versailles.fr

Pour le cycle 2: deficode95c2@ac-versailles.fr

Pour le cycle 3: deficode95c3@ac-versailles.fr

Une seule réponse par classe!